

**ASSOCIATION SYNDICALE
DU SOLEIL LEVANT
69390 VERNAISON**

Vernaison, le 29 février 2008

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à participer à l'Assemblée Générale de notre lotissement qui aura lieu :

Le jeudi 20 mars 2008 à 19 heures 30 précises

Salle de réunion n°1 au-dessus de la salle des fêtes de Vernaison

ORDRE DU JOUR :

- **Bilan financier :**
Approbation des comptes de l'exercice 2007
(vote à bulletin secret, majorité simple : 25 présents ou représentés).
- **Présentation du budget prévisionnel :**
Vote du budget prévisionnel 2008
- **Compte de réserve**
- **Espaces verts :**
Bilan de l'année 2007
- **Environnement et voirie**
- **Questions diverses**
- **Toute question éventuelle**, de la part des copropriétaires, obtiendra une réponse si celle-ci nous est communiquée par écrit, au moins 48 heures à l'avance.

Comptant sur votre exactitude ainsi que votre présence,
Et vous en remerciant par avance,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Bureau

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du 20mars 2008**

L'assemblée générale de notre Copropriété débute à 19 heures 40 avec :
- 31copropriétaires ou représentés (6 procurations)

Le Président Jean-Yves BARD demande un volontaire pour présider la séance, pas de candidat.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux copropriétaires.

Il excuse Monsieur THUET qui ne peut être parmi nous pour raisons professionnelles.

Nous passons à l'ordre du jour :

- **BILAN FINANCIER 2007– APPROBATION DES COMPTES**

Le détail des comptes a été joint à la convocation.

Aucune question n'étant posée, nous passons au vote :

31 votants

31 oui

A 19 heures 50 : 2 copropriétaires se joignent à nous, nous passons à 33 présents ou représentés.

Notre trésorière nous commente les comptes 2007.

« Les dépenses de l'année 2007 sont légèrement inférieures au budget (dépenses courantes inférieures de 736€ aux prévisions, dépenses exceptionnelles prévues non réalisées). Nous avons un excédent de dépenses pour l'année de plus de 1.700 €, soit près de 35 € par lot.

Début 2008, nous avons dû débloquer de l'argent placé afin de faire face aux dépenses courantes. Le budget 2008 ne prévoit aucune augmentation des cotisations. Compte tenu du vieillissement des installations, nous avons prévu un budget d'entretien en hausse, soit un excédent de dépenses sur les recettes de 4.250€, soit 87 € par lot.

Si nous voulons équilibrer le budget, la cotisation 2008 devrait s'élever à 237€, nous devons encore ponctionner les réserves.

Compte tenu de l'évolution des dépenses, il faudra prévoir de porter la cotisation à 190 voir 230 € pour 2009. Les années suivantes, nous pourrions prévoir une augmentation en fonction de l'indice du coût de la vie. »

- **BUDGET PREVISIONNEL 2008**

L'augmentation de la cotisation n'étant pas à l'ordre du jour, afin d'éviter de puiser dans les réserves et d'attendre 2009 ; nous convoquerons les copropriétaires à une assemblée générale extraordinaire le 24 avril, avec, pour ordre du jour : ajustement de la cotisation 2008.

nous passons au vote :

33 votants

32 oui

1 nul

- **ESPACES VERTS**

Dans l'espace vert, l'entreprise BERNOLIN a laissé des troncs d'arbres, ils sont à disposition des copropriétaires qui souhaitent récupérer du bois.

L'espace boisé est à nettoyer. Nous faisons appel aux bonnes volontés. Si nous ne trouvons pas de volontaires, nous serons obligés de payer une entreprise.

La date sera fixée lors de l'assemblée générale extraordinaire.

- **ENVIRONNEMENT**

Le passage entre les lots 19 (Cherbonnel) et 20 (Cizeron) a été endommagé suite aux travaux du muret de mitoyenneté avec le chemin vert et les copropriétaires de celui-ci. La Mairie sera relancée et c'est à l'entreprise qui a effectué les travaux de remettre en état.

Passage protégé :

Un plateau de 5 mètres de long (financé par le Conseil Général) a été annoncé par la Mairie qui sera relancée. Les crédits étaient prévus pour 2009.

Acquisition des terrains le long du chemin vert :

Les négociations datent de juillet 2006, rien de nouveau à ce jour.

Stationnement :

Certains copropriétaires ont des emplacements de parking devant chez eux. Nous rappelons que ces parking ne leur appartiennent pas, ils sont à disposition de l'ensemble des habitants du lotissement et des visiteurs de ceux-ci.

Le long du chemin de la Rossignole, nous avons été frappés d'alignement lors de la construction du lotissement, mais les murs de clôture ont été construits au bon endroit, il suffit simplement de valider auprès du Grand Lyon pour le cadastre.

- **VOIRIE**

Un certain nombre de copropriétaires nous ont signalé que les chaussées sont en très mauvais état.

Lors de notre assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2008, nous évoquerons ce problème.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Suite à la demande de Mr CARRION qui est inondé lors de gros orages, nous fixerons la plaque d'égout se trouvant devant le lot 31 (devis:1.000 €).
- Certains copropriétaires demandent quelles sont les dates où nous pouvons brûler les herbes et autres déchets ?

« Arrêté du Maire

Vu, le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 à L 2212-2 :

Le brûlage des herbes, ronces et autres déchets dans les jardins est interdit du 15 avril au 15 octobre inclus. »

Le verre de l'amitié est offert à l'ensemble des participants.

Nous vous remercions de votre présence et de votre participation.

La séance est levée à 20 heures 45

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU SOLEIL LEVANT

BUDGET 2008

	Budget 2008 initial	Budget 2008 cotisation à 190 €	Budget 2008 cotisation à 230 €
DISPONIBILITES AU 1er JANVIER 2008			
COMPTES DE CHEQUES CA	310	310	310
COMPTES DE CHEQUES CM	31	31	31
LIVRETS CA & CM	4 801	4 801	4 801
ESPECES	17	17	17
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)	21 007	21 007	21 007
BONS DE CAISSE CM	26 166	26 166	26 166
TOTAL DES AVOIRS			
RECETTES *			
COTISATIONS A 150€	7 350	9 310	11 270
INTERETS LIVRETS	110	110	110
INTERETS BONS DE CAISSE	570	570	570
TOTAL RECETTES	8 030	9 990	11 950
DEPENSES COURANTES *			
EDF	1 240	1 240	1 240
ASSURANCES Groupama	290	290	290
ESPACES VERTS Contrat	3 500	3 500	3 500
FRAIS AG	120	120	120
FRAIS DE BUREAU courrier, photocopies...	40	40	40
REPARATIONS lampadaires...	1 500	1 500	1 500
RECURAGE EGOUTS	450	450	450
IMPOTS	450	450	450
TOTAL DEPENSES COURANTES	7 590	7 590	7 590
DEPENSES EXCEPTIONNELLES *			
ACHAT PARCELLE (délai de terrain chemin vert)	690	690	690
REPORT 2006 GROS TRAVAUX crépi mur en pisé	4 000	4 000	4 000
ESPACES VERTS			
GROS TRAVAUX 2007 Elagage			
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES	4 690	4 690	4 690
TOTAL DEPENSES	12 280	12 280	12 280
RESULTAT 2008	-4 250	-2 290	-330
DISPONIBILITES AU 31 DECEMBRE 2008			
COMPTES DE CHEQUES CA			
COMPTES DE CHEQUES CM	339	2 299	4 259
LIVRETS CA & CM			
ESPECES			
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)	21 577	21 577	21 577
BONS DE CAISSE CM	21 916	23 876	25 836
TOTAL DES AVOIRS	21 916	23 876	25 836
SOLDE PREVISIBLE AU 31/12/2008 *			

au lieu de 1923 €
présenté en AG (erreur
dans la formule de calcul)

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU SOLEIL LEVANT

BUDGET 2008 SYNTHESE PAR LOT

	Budget 2008 initial	Budget 2008 cotisation à 190 €	Budget 2008 cotisation à 230 €
DISPONIBILITES AU 1er JANVIER 2008	105	105	105
COMPTES CHEQUES , LIVRETS ET CAISSE			
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)	429	429	429
BONS DE CAISSE CM	534	534	534
TOTAL DES AVOIRS			
RECETTES *			
COTISATIONS	150	190	230
INTERETS LIVRETS	2	2	2
INTERETS BONS DE CAISSE	12	12	12
TOTAL RECETTES	164	204	244
TOTAL DEPENSES COURANTES	155	155	155
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES	96	96	96
TOTAL DEPENSES	251	251	251
RESULTAT 2008	-87	-47	-7
DISPONIBILITES AU 31 DECEMBRE 2008	7	47	87
COMPTES CHEQUES , LIVRETS ET CAISSE			
FOND DE PREVOYANCE (art. 6.06 statuts)	440	440	440
BONS DE CAISSE CM	447	487	527
TOTAL DES AVOIRS	447	487	527
SOLDE PREVISIBLE AU 31/12/2008 *			